

Arrêt du cuivre

1. Qu'est-ce que le réseau cuivre ?

Le réseau cuivre, infrastructure historique de télécommunications déployée par l'opérateur historique en France, a plus de 50 ans. Il a joué un rôle fondamental en fournissant des services téléphoniques (RTC) et internet haut débit (ADSL). Cependant, en raison de son ancienneté, il ne répond plus aux exigences actuelles en termes de fiabilité et de performances pour les usages numériques modernes. La qualité de connexion offerte par le réseau cuivre est insuffisante pour les besoins actuels et futurs, rendant sa fermeture indispensable.

2. Pourquoi l'opérateur historique met fin au réseau cuivre ?

La fermeture du réseau cuivre est motivée par :

OBSOLESCENCE

Déployé il y a plus de cinq décennies, le réseau cuivre est désormais dépassé et nécessite des réparations fréquentes et coûteuses.

PERFORMANCES

La technologie cuivre ne peut plus offrir la qualité et la vitesse de connexion nécessaires pour les usages modernes. La fibre optique, en revanche, offre un débit constant quelle que soit la distance.

VULNÉRABILITÉ

Le cuivre est sensible aux conditions météorologiques et à l'humidité, entraînant des interruptions de service.

ÉNERGIE

Le cuivre consomme trois fois plus d'énergie que la fibre optique, rendant cette dernière plus durable et respectueuse de l'environnement.

MODERNISATION

La transition vers la fibre optique fait partie de la modernisation des infrastructures téléphoniques et internet, soutenue par le gouvernement depuis 2013. L'objectif est de garantir à tous les foyers un accès au très haut débit d'ici 2025.



3. Comment ça va se passer ?

Processus de fermeture :

La fermeture du réseau cuivre se déroulera de manière progressive par lot de communes et organisée entre 2023 et 2030, facilitant ainsi une transition en douceur vers la fibre optique.

Phases de fermeture :

- **Fermeture commerciale :** Les opérateurs cesseront de proposer de nouvelles connexions via le réseau cuivre.
- **Fermeture technique :** Les services existants sur les lignes cuivre seront progressivement arrêtés. Chaque commune sera informée à l'avance pour permettre aux habitants de migrer vers des solutions alternatives.

Pour toute information complémentaire sur la fermeture du cuivre rendez-vous sur : ***TresHautDebit.gouv.fr*** (Pour vérifier la date de fermeture du cuivre dans votre commune.)

Notifications et migration :

Lorsque votre commune sera concernée par la fermeture, vous recevrez une notification de votre opérateur télécom plusieurs mois à l'avance. Cette notification vous invitera à souscrire à un abonnement à la fibre optique ou à une autre technologie disponible. Il est essentiel d'anticiper cette migration pour éviter toute interruption de service.

4. N'attendez pas pour passer à la fibre !

Il est crucial de ne pas attendre le dernier moment pour passer à la fibre optique.
Voici les étapes à suivre pour une transition réussie :

- 1 **Vérifiez vos équipements :**
Identifiez les appareils dépendants du réseau cuivre, tels que les alarmes ou les dispositifs de téléassistance.
- 2 **Vérifiez votre éligibilité à la fibre :**
Consultez le site <https://eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr/dsp/AI-OTE2> pour vérifier si votre adresse est éligible à la fibre optique.
- 3 **Choisissez un opérateur et anticipez la migration :**
Si vous êtes éligible, comparez les offres des opérateurs et choisissez celle qui vous convient le mieux.
Préparez-vous aux éventuels travaux nécessaires pour raccorder la fibre optique à votre domicile, généralement pris en charge par les opérateurs commerciaux.
- 4 **Profitez des nouveaux services :**
Une fois raccordé, profitez des avantages de la fibre optique, notamment une meilleure qualité de connexion et une plus grande fiabilité.

PASSEZ À LA FIBRE



Testez votre éligibilité